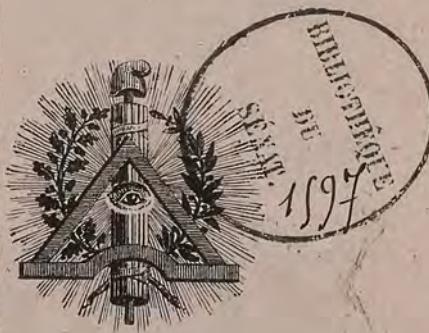


# FACÉTIES RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ

OU



СВЕДЕНИЯ  
О ПРИРОДЫ

АРГЕНТИНА  
ПРИРОДЫ

# PROTESTATION

DES FILLES DU PALAIS-ROYAL,

ET

Véritable Tarif, rédige par Mesdames Rosni et  
Sainte-Foix, Présidentes du District des Ga-  
leries.



LES dames Rosni et Sainte-Foix, présidentes en exercice, du district des dames du Palais-Royal, n'ont pu voir, sans une juste indignation, qu'il se répandoit dans Paris, qu'il se vendoit effrontément sous leurs fenêtres, entresols, œils de bœufs, etc., un écrit *réfrigératif*, dans lequel leur honneur est visiblement et horriblement compromis ; leurs noms fameux placés à côté des barboteuses des rues adjacentes au Théâtre National, où ces dames et compagnies représentent le soir, et en tous tems.

Si elles n'avoient eu que leur réputation à venger, elles auroient gardé le silence, bien persuadées que la moitié de Paris ne peut ignorer ce qu'elles valent, ainsi que leur camarades, quand

l'autre en est instruite , mais ce sont les étrangers qu'il faut détromper.

Les dames présidentes et l'assemblée réunies à la synagogue du marchand de vin du passage de la rue-neuve des Petits-Champs , après avoir entendu le rapport du sieur *Fribourg* , garde des archives , qui a affirmé n'avoir trempé pour rien dans la conspiration contre l'honneur desdites dames : déclarent que l'écrit qui a pour titre *Tarif des Filles du Palais-Royal* , est aussi faux que tous les tarifs et comptes rendus du ministre des finances , et que l'historique qui le précède est aussi inepte que la justification de *Philippe Capet* , leur propriétaire ; que cet écrit n'a pu être composé que par un aristocrate jaloux des plaisirs qu'elles ont procuré à leurs braves frères les députés ordinaires et extraordinaires de toutes les provinces de l'empire françois ; que le zèle avec lequel elles ont remué la terre du Champ-de-Mars suffiroit à leur pleine justification , quand même ces messieurs députés n'emporteroient pas de quoi se souvenir long-tems d'elles .

*Tout considéré* , elles ont arrêté , à l'unanimité , après la troisième bouteille de vin à quinze , qu'on donneroit ordre au sieur Beuvin , libraire du district , de faire imprimer et distribuer gratis , le présent arrêté , suivi de la liste , des noms , surnoms , qualités et demeures des bonnes filles du

( 3 )

Palais-Royal, et de quelques autres, qui par leur mérite reconnu et leur patriotisme ont mérité d'être affiliées, à la compagnie, et que ladite liste se-roit signée des deux présidentes, et de celles qui savent écrire.

Lecture faite du présent procès-verbal, la séance a été levée à onze heures et demie.

---

*Extrait du Registre des Délibérations.*

*L I S T E.*

*Sainte-Foi*, présidente de la galerie à droite, 10 l.  
y compris la femme-de-chambre (1).

*Rosni*, présidente du côté gauche, n°. 50, 12 l.  
*De Rancé*, 6 liv. sans retenue.

---

(1) Ceux qui ont des mœurs, ou veulent en avoir et connoître le monde, sont priés de ne pas confondre la femme-de-chambre, la servante et la bonne; la femme-de-chambre sert dans le palais, la servante au-dehors. Bonne équivaut à tribade, et on appelle ainsi Mesdames *Raucour*, *Carline*, *Macary*, *Verdun*, *Mezieres*, *Lucette*, *Sainte-Ange*, *Grandmont*, les *Lefevre*, blonde et brune, *Boulogne*, ci-devant francoise, *Julie*, &c. le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

- Saint-Maurice*, brune fade, ennuyeuse, sans complaisance, n°. 29, 3 liv.
- Saint-Albin*, blonde édentée, n°. 26, 3 liv.
- Sainte-Luce*, mine agaçante, 6 liv.
- Nancy*, 4 liv. 10 s. y compris la cocarde nationale.
- Aglaé*, n. 50, mauvais genre, à discrédition.
- Clermont*, n. 50, n'aimant rien, 3 liv.
- Breville*, belle femme, 9 liv.
- Mariac*, jolie brune, passage du Péron, 12 liv.
- Rondu et compagnie*, 12 liv.
- Verdun*, selon les goûts, à discrédition.
- Alexandrine*, retirée du commerce, faisant la banque, 9 liv.
- Sainte-Hélène*, n. 40, 6 liv.
- Dubreuil*, passage de Radziville, 3 liv.
- Sainte-Amarante*, jolie créature, 9 liv.
- Adelaïde*, jolie figure, 4 liv.
- Berurrier*, n. 117, ancienne fille de boutique de la Rondelet, à son compte maintenant, 6 l.
- Germanié*, jolie coquine, 12 liv.
- Duperron et compagnie*, propre à tous les genres d'exercices, n. 54, 12 liv.
- Sainte-Huberty*, la blonde, avis aux Italiens, 6 l.
- Sainte-Huberty*, la brune, 6 liv.
- D'Estainville*, gratis, pourvu qu'on y mange elle se charge de la carte.

*Aspasie*, tempérament impayable.

*Philibert*, n. 50, on lui en souhaite.

*Deversi*, n. 88, assez passable, 9 liv.

*Sophie*, l'aboyeuse, garde à vous.

*Sulan*, marchande de nouveautés, précieuse à parties fines, gratis, pourvu qu'on dépense deux louis par jour avec elle.

*Sainte-Claire*, n. 40, jolie blonde sans caractère, 4 liv. 4 sols.

*Sainte-Marie*, n. 50, grande blonde, teint livide, dents gâtées, 3 liv., en marchandant 1 l. 4 sols.

*Julie*, n. 88, brune assez jolie, gros tettors, faisant de tout, 6 llv.

*Dugazon*, passage du Péron, blonde rousse, sans tournure, ci-devant cuisiniere, à volonté.

*Chevalier*, brune intéressante, bel œil, 9 liv.

*Victorine*, jolie figure, bien vive, 9 liv.

*Sainte-Hilaire*, brune nonchalante, à volonté.

*La Bacchante*, n. 40, œil bien fendu, physionomie bien prononcée, bouche petite, lèvres rubicondes, teint rembruni, taille bien fournie, chevelure crépue, pour les jeunes gens, 6 liv.

Pour les vieillards à cause du bras nerveux,  
12 liv.

---

*Liste des bonnes Filles affiliées.*

*Beaujour*, rue de Chartres, au café National, en faveur de son ancienne réputation, 9 l.

*Felicité*, cour Saint-Guillaume, jolie blonde, bien intéressante, 9 l.

*Lucette*, bonne, cour Saint-Guillaume, 9 l.

*Sainte-Ange*, médiocre, *idem*, 6 l.

*Le Feyre*, *idem*, 6 l.

*Boulogne*, rue de Chartres, hôtel de Caen, 6 l.

*Duthe*, même hôtel, à tel prix que ce soit, on en aura pour son argent.

*Delaunay*, rue Croix des petits Champs, jolie tournure, dents postiches, un peu mâchoire, 6 l.

*Violette*, *idem*, jolie, fine, séduisante, 12 l.

*Leonore*, les grandes jambes, rue des Augustins, bonne farceuse, 6 l.

*Dufayel*, bonne enfant, 6 l.

*Delutange*, rue de Chartres, hôtel de Caen, grande blonde, bon genre, bonne allure, assez intéressante, un peu fière, 12 l.

*Brigitte*, rue Croix des petits Champs, pour les amateurs de nègresses, sans prix.

( 7 )

*Dericour*, 6 l. et un poisson d'eau-de-vie.

*Aspasie Citron*, femme nonchalante, 6 l.

*Aspasie Nazon*, 3 l.

Certifié conforme à l'original, par nous, sous-signées, ce 24 juillet 1790. Signé,

ROSNI, } *Présidentes.*  
SAINTE-FOY, }  
Delutange.  
Aspasie.  
Dugazon, &c. &c.



---

---

---

---

---

# RÉPONSE

D E S

## ÉTATS-GÉNÉRAUX

A U X

### DEMOISELLES DU PALAIS ROYAL.

---

MES DEMOISELLES,

Vous nous avez envoyé vos Doléances, en vous plaignant avec fondement de l'interruption de votre commerce par les circonstances où tous les individus masculins du Palais-Royal ne sont à présent occupés que des nouvelles sur nos opérations.

A

Nous vous reconnoissons de tous les états ; c'est un grand avantage pour vous : les trois Ordres de la Nation trempent tour à tour dans la grandeur de votre alliance ; les Prélats & les Vicaires l'examinent , ils y portent un zèle ardent , la bénissent avec le goupillon , & leur eau-bénite fait en partie la régénération de la France : ensuite vous remuez , vous soutenez & redressez la cause du Clergé séculier & régulier qui vous bénit encore.

A l'égard de la Noblesse , si le Colonel vous devient inconstant , vous en trouverez dans l'instant le remplacement par le Capitaine , le Lieutenant , les Sergens , & par tous les Soldats du Régiment.

Le Tiers-Etat , qui trempe en plus grand nombre dans votre alliance , se

divisé en deux classes pour vous rendre hommage ; le haut Tiers , composé de beaucoup de riches , vous porte tous les jours des offrandes dorées ; & le bas Tiers , occupé toute la semaine à son atelier , va vous joindre le Samedi au soir jusqu'au Lundi au matin , pour célébrer le Dimanche , & partager avec vous le bénéfice de ses bras & la vigueur de ses autres membres. Ce motif fera l'objet d'une de nos délibérations sur la libre entrée du vin & des eaux-de-vie sans impôt : voilà déjà une marque de notre attention pour vous.

Devant ensuite délibérer sur l'entièr<sup>e</sup> liberté des Citoyens , il est de toute nécessité que vous jouissiez entièrement de la votre pour l'augmentation de vos revenus , & que vous pratiquiez à vos concitoyens & autres , ce que la nature vous a donné pour eux.

En conséquence votre commerce sera libre ; mais avec la fixation des prix sur chaque espèce de votre joli travail & de vos douces opérations. Vous prendrez un droit 1<sup>o</sup>. pour l'entrée dans votre *magasin*, que vous tiendrez dans un état de propreté ; 2<sup>o</sup>. un droit plus cher pour le séjour qu'on y fera ; 3<sup>o</sup>. un moindre droit pour le seul maniement de la marchandise ; & enfin vous prendrez un autre droit pour chaque travail différent que vous faites si bien , & ce sera toujours à votre exactitude d'attirer les pratiques. Vous devez être patientes & agréables sur toute sorte de travail ; mais n'oubliez jamais que la Ville de Sodôme fut dévorée par les flammes.

Il sera délibéré que les hommes portant le nom d'Hercule ne vous payeront que la moitié des droits.

Nous considérerons que les deux pre-

miers Ordres de l'Etat étant chacun vêtus d'un uniforme , il sera délibéré que vous en porterez un ; nous imiterons en cela la Reine Jeanne de Naples , Comtesse du pays d'Avignon , qui y fit une loi sur le commerce que vous exercez ; elle ordonna que toutes les *respectables* femmes de vie impudique porteroient sur l'épaule gauche , un nœud , en rubans de soie de trois couleurs , pendant sur le bras ; nous croyons que ces trois différentes couleurs désignent que de tous temps vous avez , sans aucun doute , fait corps avec les trois Ordres des Nations.

Il sera délibéré que vous porterez des coëffures moins embarrassantes , & des habillemens plus souples pour la commodité du public : Votre commerce l'exige .

Celles qui précédemment étoient

*servantes de cabarets ou laveuses d'é-  
cuelles , & qui se trouvent , sans ma-  
riage , qualifiées de Marquise , de Com-  
tesse ou de Baronne , seront maintenues  
dans leur qualification.*

Il sera encore délibéré que lorsque  
vous ferez quelque présent galant au  
Clergé , à la Noblesse ou au Tiers-  
Etat , aucun n'aura le droit de récla-  
mation contre vous ; & il y aura , pour  
fournir au rétablissement de votre santé ,  
une caisse particulière & nationale ,  
dont la Supérieure de l'Hôpital de la  
Salpêtrière aura la clef .

Enfin , il sera délibéré que s'il étoit  
possible à chacune de vous de con-  
statier que pendant le cours de chaque  
année , elle a été visitée par douze à  
quinze cents hommes , ou plus , on  
pourroit alors pourvoir aux moyens de  
récompenser vos services par des pen-

sions , & par une retraite dans un hôtel d'Invalides pour celles qui au-  
roient perdu un œil , ou qui auroient  
le nez rongé , ou des cicatrices au  
milieu du corps , & autres marques ho-  
norables de services ; mais celle qui  
seroit convaincue de s'être prêtée au  
voyage de Sodôme , quoique le chemin  
soit court , seroit déchue de toute pré-  
tention aux grâces.

Nous sommes entièrement à vous.

HERCULE , Secrétaire des Etats-Gé-  
néraux qui se tiennent sur les  
Boulevards.

en tunc cunctis non sit illa, sed  
en longe etiam ipsorum regnum. Et huius  
genitrix, non illa, sed ea quae inter  
me auctoritate fecit nos, dicitur. Sed si  
ad eam pertinet, etiam illa nostra  
Iesu Christo sicut est; etiam enim illa nostra  
et illa nostra vita, et illa nostra morte, et  
etiam illa nostra resurrexione, et illa nostra  
etiam illa nostra gloria, et illa nostra  
et illa nostra incorruptionem.

Quia etiam illa nostra resurrexione

**H**inc nos, et ceterum, et ceterum  
et ceterum, et ceterum, et ceterum  
et ceterum, et ceterum, et ceterum

